



Liste portée par Richard LORION

NOTRE PROGRAMME

POUR L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Renouvellement général des représentants des personnels
dans les conseils centraux de l'Université de La Réunion



Site internet

<https://reunion-universite-nouvelle.fr>



Facebook

[Réunion Université Nouvelle](#)



Instagram

[reunion.universite.nouvelle](#)

INTRODUCTION

par Richard LORION

Candidat à la Présidence de
l'Université de La Réunion

Chères collègues, chers collègues,
Chères étudiantes, chers étudiants,

Cela fait maintenant plusieurs mois que notre collectif travaille à l'élaboration d'une feuille de route pour l'Université de La Réunion de demain, dans le contexte qui est le nôtre, mais aussi à l'aune du contexte national complexe.

Notre ambition première est l'épanouissement et la réussite de toutes et tous : étudiant.es, personnels BIATSS, enseignant.es, chercheur.es, enseignant.es-chercheur.es, au sein d'une **université nouvelle**.

La réussite de toutes et tous repose sur **l'unité**, la **complémentarité et le dialogue**. C'est lorsque chacun.e met ses **compétences**, ses **talents** et son **énergie** au service d'un objectif commun que **l'intelligence collective** dépasse la somme des intelligences individuelles.

Nous voulons construire avec vous :

■ une **communauté solidaire**, qui valorise les différences de chacun.e, crée un environnement fertile à l'épanouissement de tous ses membres,

■ une **université ambitieuse et citoyenne**, fondée sur une gouvernance partagée, transparente et équitable, qui forme et prépare la jeunesse réunionnaise aux défis de demain et contribue aux avancées de la recherche, sur le territoire comme à l'international, pour une société durable.

C'est ce fil conducteur qui nous a permis de construire le programme que nous vous proposons, au sein duquel **chaque action a été pensée et réfléchi collectivement** pour répondre à ces objectifs que nous pensons partagés par un grand nombre d'entre vous.

Voici les grandes lignes de notre projet pour notre Université :

- 
- Une Université Nouvelle qui fonctionne de manière intègre, éthique et partagée
 - Une Université Nouvelle qui accompagne les chercheur.es et les grands projets
 - Une Université Nouvelle qui forme des citoyennes et citoyens éclairés
 - Une Université Nouvelle qui offre à ses usagers une expérience de vie universitaire épanouissante
 - Une Université Nouvelle Réunionnaise qui est résolument tournée vers l'international
 - Une Université Nouvelle qui se veut pleinement inclusive, responsable et engagée
 - Une Université Nouvelle novatrice qui accompagne la transition numérique et les défis de l'IA

Nous portons les valeurs de respect, d'éthique et d'inclusion, essentielles pour créer un environnement universitaire épanouissant et performant.

Ensemble, construisons une Université de La Réunion dynamique, innovante et ouverte sur le monde, où chacun pourra s'épanouir et contribuer à notre réussite collective.

Votre confiance est notre force. Ensemble, faisons de Réunion Université Nouvelle une réalité pour l'avenir de notre institution.

Richard LORION



PARTIE 1

Une Université Nouvelle
qui fonctionne de manière **intègre,**
éthique et partagée

Axe 1 : Restaurer la confiance et la subsidiarité effective au sein de l'Université

OBJECTIF : améliorer l'efficacité de la prise de décision et une meilleure appropriation par les personnels de la politique de l'établissement

ACTION #1 : Proposer une présence de la Présidence et des conseils au **Nord et au Sud** pour faciliter les interactions.

ACTION #2 : Lutter contre l'hyper concentration des pouvoirs et restaurer les **équilibres** au sein de l'équipe présidentielle, permettre aux DGS, DFC, agent comptable, DAJI et DRH de jouer leur rôle, redonner leur place aux composantes et unités de recherche.

ACTION #3 : Déterminer le bon niveau de prise d'une décision en **responsabilisant les acteurs** dans leurs missions, en adaptant les **circuits de décisions** pour plus d'efficacité et de célérité dans les réponses apportées.

ACTION #4 : Restaurer la **compétence des expert.es** (ex : respecter les profils de postes sollicités, revoir l'équilibre de la composition des commissions de recrutement, confier l'arbitrage entre deux projets à la composante ou à l'unité de recherche concernée).

ACTION #5 : Respecter le **rôle des élu.es** (directions de composante, d'unité de recherche, de fédération, etc.) et des **conseils**.

ACTION #6 : Amender le **séminaire moyens** et créer de nouveaux séminaires plus restreints pour développer de nouveaux **espaces de discussion**.

Axe 2 : Garantir une transparence des décisions et des arbitrages

OBJECTIF : professionnaliser l'établissement en l'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, favoriser et encourager les échanges à toutes les échelles et permettre aux personnels de comprendre les arbitrages opérés

ACTION #1 : Elaborer une **cartographie des emplois et des moyens actuels.**

ACTION #2 : Construire et alimenter des **indicateurs** (renforcer la cellule pilotage chargée de créer, actualiser, coordonner la production d'indicateurs à l'échelle de l'établissement) et critères de décision pour **évaluer les projets et les actions** (par exemple le ratio heures par étudiant pour les formations) puis les communiquer et les respecter.

ACTION #3 : S'inscrire dans des démarches de **certifications et labellisations nationales et internationales.**

ACTION #4 : Développer une culture de la comparaison avec le **monde extérieur** (notamment dans le paysage de l'ESR français) tout en tenant compte de nos spécificités.

ACTION #5 : Proposer un **argumentaire** simple et lisible à l'appui des **arbitrages** à destination de la communauté.

ACTION #6 : Proposer de manière transparente la mise en place d'un **régime d'intéressement interne** pour les personnels.

Axe 3 : Permettre aux composantes, unités de recherche, et services de s'inscrire dans une projection temporelle en structurant des CPOM réalistes

OBJECTIF : un pilotage caractérisé par des planifications pluriannuelles pour garantir un modèle soutenable financièrement qui autorise des révisions

ACTION #1 : Écrire de **nouveaux CPOM** véritablement pluriannuels en lien avec le **COMP (contrat d'objectifs, de moyens et de performance)** signé avec le MESR.

ACTION #2 : Décliner les **CPOM** à l'échelle des **unités de recherche** (prévoir également une feuille de mission pour les directeurs et directrices des unités de recherche et définir une politique scientifique de l'UR) et des **services**.

ACTION #3 : Présenter, lors d'une assemblée générale, des **bilans annuels** des CPOM (moyens, projets, formation et recherche).

ACTION #4 : Prévoir systématiquement les critères d'**évaluation des projets** et d'arbitrage, limiter leur nombre et les hiérarchiser de manière concertée, en particulier dans les conseils.

ACTION #5 : Développer la culture de la **planification et de l'anticipation des tâches** pour une **organisation plus flexible**.

Axe 4 : Développer l'intégrité et l'éthique indispensables au soutien de toute gouvernance stable et apaisée

OBJECTIF : restaurer la confiance, faciliter la vie des personnels en leur offrant une véritable qualité de vie au travail et répondre aux exigences réglementaires des établissements publics à caractère scientifique et technologique

ACTION #1 : Démission du **Président et du Président CAc** de leurs mandats d'élus du conseil d'administration afin de préserver l'indépendance des décisions.

ACTION #2 : Organiser une consultation pour la **révision des statuts** de l'UR, notamment des articles concernant l'élection du Président de chaque conseil par les membres du conseil.

ACTION #3 : Appliquer le principe de **non cumul des mandats.**

ACTION #4 : Tendre vers un **équilibre femme-homme** dans l'équipe présidentielle.

ACTION #5 : S'engager à ce que toute fonction ou période de **dispense d'enseignement** à la charge de l'Université donne lieu à un **rapport d'activités.**

ACTION #6 : **Limiter les contraintes** allant au-delà des exigences légales ou réglementaires.

ACTION #7 : Remettre en place des **référents intégrité.**

ACTION #8 : Proposer des **formations à l'intégrité et à l'éthique** de la recherche pour l'ensemble des personnels concernés.

ACTION #9 : Mettre en place un **comité d'éthique** pour l'établissement

ACTION #10 : Redéfinir le **rôle de la présidence du CAc** (plénier) : il faut restaurer le binôme avec le Président à la tête de l'Université pour rompre avec l'hyper-présidentialisation.

ACTION #11 : **Séparer les fonctions de président.e et président.e du CAcR** (question du non-cumul des responsabilités).

ACTION #12 : **Respecter les décisions** prises au sein des conseils de composantes et d'unités de recherche.

ACTION #13 : Détailler davantage les **lettres de mission**, demander aux membres de l'équipe présidentielle de présenter un **bilan annuel** de leurs missions dans un conseil central pour permettre à chacun d'identifier les avancées.

ACTION #14 : Rétablir les **élu.es et expert.es** dans leur rôle.

ACTION #15 : Redonner toute sa place au **Conseil des directeur.rices de composantes** qui doit devenir un espace de codécision des politiques de l'Université.

ACTION #16 : Inviter les directeur.rices de composantes aux **bureaux d'établissement**.

Axe 5 : Mettre en place une nouvelle politique RH

OBJECTIF : avoir une politique RH parfaitement définie et équitable, mise en oeuvre de façon coordonnée et suivie à l'aide d'indicateurs précis

ACTION #1 : Inscrire une **trajectoire professionnelle** pour chaque agent.e et **stabiliser les équipes.**

ACTION #2 : Mettre en place des **fiches de postes** permettant de définir clairement le contour des actions et des responsabilités.

ACTION #3 : Compléter la **charte de l'élu.e** pour l'adapter à la situation particulière des enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es. Pour cela, il faut pouvoir estimer le temps nécessaire pour siéger dans les instances (y compris la préparation de ces instances) et définir un volume horaire pour une décharge.

ACTION #4 : Chercher à impliquer, former, le maximum de collègues pour assumer des **fonctions de représentation** de l'Université. Pour cela il est important de favoriser la circulation de l'information.

ACTION #5 : Offrir la possibilité de **soutenir le financement des soutenances d'HDR ou de thèse** hors UR car cela participe à l'amélioration de l'expertise et des compétences de l'UR.

ACTION #6 : Composer les **comités de promotion par Corps** PR ou MCF. Par exemple, un.e MCF(Pr.) élu.e au CAC peut participer à un jury de MCF hors classe, même d'un même secteur et si il ou elle ne

l'est pas, à l'instar de ce qui se fait dans les sections scientifiques du CNRS et à l'IRD pour éviter l'effet d'entonnoir.

ACTION #7 : Supprimer les inégalités dans les conditions d'octroi et les montants des **primes de responsabilité pédagogique** au sein de toute l'Université afin de revenir à davantage d'équité.

ACTION #8 : Créer une cellule de **recrutement de surveillant.es d'examen** (retraité.es, étudiant.es, directement ou via des associations) pour l'ensemble des composantes, notamment pour les évaluations des formations à gros effectifs.

ACTION #9 : Gérer de manière **équitable** les **demandes d'évolution** d'ITRF ou d'enseignant.es souhaitant évoluer dans leur corps ou vers le corps des enseignant.es-chercheur.es.



Axe 6 : Encourager et renforcer les partenariats dans la stratégie de développement de l'UR

OBJECTIF : décroisonner les échanges et approfondir les discussions sur le fond avec les partenaires pour développer de nouveaux projets et lever de nouveaux moyens

ACTION #1 : Créer un **comité d'orientation stratégique** avec les partenaires socio-économiques, les organismes de recherche et les institutions.

ACTION #2 : Proposer une participation active au sein des assemblées locales des **branches socio-professionnelles et des collectivités.**

ACTION #3 : Créer une **conférence annuelle et une journée portes ouvertes** avec les acteurs socio-économiques.

ACTION #4 : Créer et développer des **fondations** avec des partenaires socio-économiques pour obtenir des financements sur divers volets (recherche, formation, relations internationales, etc).

PARTIE 2

Une Université Nouvelle qui
accompagne les **chercheur.es**
et les **grands projets**

Axe 1 : Une recherche reconnue en local, au national et à l'international sur les thématiques des changements globaux, de l'environnement et des sociétés

OBJECTIF 1 : Renforcer les structures de recherche et développer des structures fédératives

ACTION #1 : Maintenir et pérenniser les UMR existantes et mieux les accompagner dans le montage de leurs projets européens et nationaux et également dans leur développement.

ACTION #2 : Développer des instituts sur le territoire pour fédérer autour de problématiques communes et y répondre avec des approches disciplinaires et aux interfaces : institut transitions et sociétés ; institut de santé publique ; institut sport-santé ; centre de recherche en sciences au Moufia ; centre de recherche en sciences et technologies sur le campus de Terre Sainte et une maison du doctorat visible et attractive.

ACTION #3 : Adosser à ces instituts des **financements** dédiés.

ACTION #4 : Soutenir les **projets de labellisation** avec des organismes nationaux de recherche dans les domaines SHS et STS.

ACTION #5 : Pérenniser et redéfinir le rôle des fédérations de recherche pour impulser des **projets d'envergure** tout en conservant l'effet d'amorçage de celles-ci : Europe, ANR, FEDER...

OBJECTIF 2 : Développer une recherche de niche et d'excellence

ACTION #1: Construire une trajectoire pour une **Maison des Sciences de l'Homme océan Indien** (OSOI, UMR en LSH, tutelles multiples CNRS IRD CIRAD...).

ACTION #2 : Développer les **appels à projets internes** et le soutien des dispositifs post-doc de la Région.

ACTION #3: Mettre en place un dispositif d'**accompagnement** pour les porteurs de projets de recherche et d'encadrement de thèse ainsi que l'accompagnement des jeunes collègues en vue de passer leur HDR.

ACTION #4 : Proposer des **bourses de master au mérite** sur des sujets de recherche des unités de recherche.

ACTION #5 : Participer aux **réseaux de recherche internationaux** dans tous les domaines de recherche et renforcer les **partenariats internationaux**.

ACTION #6 : **Valoriser nos atouts** pour une visibilité internationale accrue.

ACTION #7 : Créer un **parcours de recherche commun** entre les 3^{ème} cycle de médecine et de sciences et ainsi faire émerger des thématiques nouvelles.

OBJECTIF 3 : Optimiser les structures d'appui à la recherche

ACTION #1 : Recruter des **personnels spécialisés** pour le montage et le suivi de projets européens et FEDER et professionnaliser en interne l'accompagnement aux projets compétitifs (ERC, Europe, ANR...).

ACTION #2 : Renforcer l'**accompagnement des laboratoires** pour la structuration de projets de R&D européens.

ACTION #3 : Créer un **bureau commun Région et Université** pour fluidifier les interactions au sens large entre les deux entités.

ACTION #4 : Augmenter le nombre de **Personnels d'Appui à la Recherche (PAR)** dans les laboratoires et sur des plateformes.

ACTION #5 : Renforcer et pérenniser les actions des **services de valorisation, de médiation scientifique et d'ingénierie de projet**.

OBJECTIF 4 : Intégrer et renforcer l'éthique et la transparence

ACTION #1 : Mettre en place un **conseil d'éthique et de déontologie de la recherche**.

ACTION #2 : Externaliser, lorsque cela est nécessaire, les **évaluations de projets** pour plus de transparence.

ACTION #3 : Améliorer la **transparence** dans le choix et le financement des projets.

ACTION #4 : Diversifier les **sources de financements** de la recherche.

ACTION #5 : Améliorer la **visibilité internationale** et accroître l'attractivité de l'UR pour ses recrutements (HRS4R).

OBJECTIF 5 : Fédérer les acteur.rices scientifiques du territoire

ACTION #1 : Mettre en place un **Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation à La Réunion : CRESIR** pour **coordonner les activités de recherche et d'innovation** des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche locaux et nationaux.

ACTION #2 : Impliquer tous les **acteur.rices de la recherche** (UR et organismes de recherche) dans les activités de formation à et par la recherche.

ACTION #3 : Développer une logique d'**optimisation et de mutualisation des moyens et équipements** au niveau territorial.

OBJECTIF 6 : Développer et structurer la formation à et par la recherche

ACTION #1 : **Structurer, développer, renforcer la formation** à et par la recherche à tous niveaux L, M et D.

ACTION #2 : Créer une **Maison du Doctorat**, placer le Doctorat à sa juste place dans l'établissement et favoriser une offre de formation adossée.

ACTION #3 : Développer la **médiation scientifique** pour accroître le lien avec la société.

ACTION #4 : Proposer des **parcours de recherche** adossés à plusieurs composantes expertes et unités de recherche expertes sur des domaines de recherche spécifiques : souveraineté énergétique, défis en santé, souveraineté alimentaire...

Axe 2 : Une politique scientifique pluri-inter et transdisciplinaire pour relever les défis du territoire et de la zone océan Indien

OBJECTIF : La recherche à l'Université de La Réunion doit accentuer son intérêt pour les enjeux du territoire réunionnais et les communautés qui y vivent.

ACTION #1 : Développer de nouvelles unités de recherche UMR pluridisciplinaires.

ACTION #2 : Mettre en place des plateformes interdisciplinaires regroupant plusieurs laboratoires.

ACTION #3 : Identifier et prioriser des problématiques locales : énergie, risques, environnement, santé, sociétés.

ACTION #4 : Développer des projets de recherche répondant aux besoins de la communauté locale et régionale.

ACTION #5 : Collaborer de manière active en local : collectivités, entreprises, associations en proposant l'expertise de nos équipes.

ACTION #6 : Renforcer les liens avec les partenaires institutionnels: BRGM, CIRAD, CHU, CNRS, CYROI, IFREMER, INSERM, IRD, MÉTÉO FRANCE.

ACTION #7 : Mettre en place un système d'évaluation de l'impact des recherches sur le territoire.

ACTION #8 : Organiser régulièrement des ateliers de rencontre et d'échanges entre les UR, UMR et acteurs locaux.

ACTION #9 : S'appuyer sur le PUI Valiotech pour favoriser et soutenir l'innovation.

Axe 3 : Une politique scientifique affirmée pour le développement des sciences humaines et sociales

OBJECTIF : Accroître la visibilité et le rayonnement des sciences humaines et sociales et développer les stratégies de financement

ACTION #1 : Créer une **Maison des Sciences de l'Homme océan Indien labellisée**.

ACTION #2 : Utiliser la MSHOI comme outil de **mise en réseau**, de renforcement des compétences locales et d'ouverture aux autres disciplines.

ACTION #3 : Mettre à disposition des **personnels d'appui à la recherche et au montage de projets** au sein de la **Maison des Sciences de l'Homme océan Indien**.

ACTION #4 : Accompagner les unités de recherche du secteur SHS dans leurs démarches de **labellisation** (UMR, etc.).

ACTION #5 : S'appuyer sur les **tutelles scientifiques** déjà investies à l'Université de La Réunion (CNRS, IRD, CIRAD).

ACTION #6 : Soutenir et promouvoir les projets interdisciplinaires en **STS** (Sciences, Technologies, Santé) et en **SHS** (Sciences Humaines et Sociales).

ACTION #7 : Encourager des projets de recherche sur les **problématiques sociales, culturelles et économiques** de La Réunion et de la zone océan Indien.

ACTION #8 : Valoriser les **expertises en SHS** dans les projets de développement territorial.

PARTIE 3

Une Université Nouvelle
qui forme des **citoyennes et**
citoyens éclairés

Axe 1 : Orienter et accueillir les étudiants

OBJECTIF : Repenser la formation afin qu'elle soit mieux adaptée au profil des néo-bacheliers

ACTION #1 : Adapter la formation au **profil de la génération Z** pour accroître la motivation, améliorer l'ancrage des apprentissages et favoriser l'engagement dans le parcours de formation.

ACTION #2 : Concevoir une **offre de formation** attractive, rationnelle et adaptée à la pluralité des parcours des apprenants et financièrement soutenable.

ACTION #3 : Accentuer la politique de valorisation de la création de **contenus numériques** et proposer une démarche soutenue vers l'**hybridation des formations**.

ACTION #4 : Mener, avec les partenaires, une veille prospective sur l'**évolution des métiers et des compétences** et informer la communauté universitaire.

ACTION #5 : Généraliser une **journée d'intégration** sur les campus pour améliorer l'accueil.

ACTION #6 : Renforcer la **collaboration avec l'Académie** pour mieux anticiper les profils et orienter les étudiant.es en proposant un séminaire annuel conjoint (cordées, caravanes...).

Axe 2 : Une insertion professionnelle réussie

OBJECTIF : Former les futurs acteurs de la société

ACTION #1 : Poursuivre la dynamique des **parcours individualisés et d'excellence** pour accompagner la réussite.

ACTION #2 : Proposer une **approche modulaire** pour faciliter les parcours et les mutualisations, en particulier au niveau Master, et favoriser la performance des formations.

ACTION #3 : Instaurer un test de positionnement généralisé pour identifier les **besoins d'accompagnement**.

ACTION #4 : Développer le **tutorat et le mentorat** en s'appuyant sur des partenariats.

ACTION #5 : Recenser auprès des recruteur.ses les **compétences requises** (en particulier transversales).

ACTION #6 : Accompagner l'étudiant.e pour l'aider à mieux se positionner dans son parcours de formation et son **orientation professionnelle**.

ACTION #7 : Créer une **Maison de l'insertion et de l'entrepreneuriat** au service des étudiant.es et des partenaires pour faciliter les interactions.

ACTION #8 : Proposer des **conventions de mécénat** aux partenaires professionnels pour favoriser la présence de professionnels au sein des formations

ACTION #9 : Valoriser le parcours de l'étudiant.e par la mise en place de **badges/certifications** pour l'acquisition de compétences complémentaires et la valorisation des projets d'inclusion, de vulgarisation scientifique, caritatifs, sportifs ou d'**actions citoyennes**.



Axe 3 : Proposer un nouveau pilotage des formations

OBJECTIF : Identifier clairement les facteurs de mise en œuvre et de réussite des formations

ACTION #1 : Proposer une **commission des Vice-doyens /Directeurs Adjointes formation** pour assurer le suivi et faire vivre les champs de formation.

ACTION #2 : Développer une culture de la **certification et de l'amélioration continue** par le suivi d'indicateurs.

ACTION #3 : Se doter d'**outils performants** pour le suivi des formations, la réussite des étudiant.es et de l'insertion professionnelle.

ACTION #4 : **Auditer les formations** et définir les **volumétries** adaptées.

ACTION #5 : Communiquer annuellement en interne et en externe sur les **résultats des indicateurs de suivi**.

Axe 4 : Accompagner la mise en œuvre d'une pédagogie innovante

OBJECTIF : Cette mandature devra être placée sous le sceau de l'Approche Par Compétences (APC), de l'ouverture internationale et de la modularisation pour des parcours individualisés et valorisables pour l'insertion professionnelle et intégrant les usages numériques et la gestion des transitions

ACTION #1 : Mettre en œuvre l'Approche Par Compétences (APC) avec une modularisation et des parcours individualisés en s'appuyant sur l'expertise d'une **cellule d'innovation pédagogique**.

ACTION #2 : Proposer une **offre de formation en distanciel** pour accompagner l'offre en présentiel/hybride, favoriser le suivi et faciliter l'accès à la formation pour tous et toutes.

ACTION #3 : Élaborer un schéma directeur pour l'**intégration du numérique** dans l'accompagnement pédagogique.

ACTION #4 : Former et accentuer l'**usage de l'IA générative** comme assistant de formation.

ACTION #5 : Accentuer la **formation aux Transitions pour un Développement Soutenable** dans l'ensemble de l'offre de formation.

ACTION #6 : Intégrer la **veille scientifique** en enseignement transversal.

ACTION #7 : Accentuer le développement de la **compétence numérique** dans l'ensemble de l'offre de formation.

ACTION #8: Promouvoir une **culture de projets et de mobilité** dans l'ensemble des formations.

ACTION #9 : Favoriser les **mobilités pour les stages**, notamment dans l'océan Indien et l'hexagone, et encourager la pratique des **projets étudiants à l'international**.

ACTION #10 : Renforcer l'**enseignement disciplinaire en langue étrangère** et simplifier les procédures des **partenariats internationaux**.

ACTION #11 : Intégrer une **certification de langue étrangère** au niveau M.

ACTION #12 : Favoriser des parcours personnalisés intégrant des **semestres de mobilité conventionnés à l'international**.

ACTION #13 : Mieux valoriser l'offre des cours proposés dans le **catalogue international** (meilleure gestion de l'emploi du temps, des inscriptions pédagogiques, relevé de notes, etc.)

ACTION #14 : Déployer des **supports d'enseignants invités** pour développer des enseignements en langues étrangères dans des domaines d'excellence et travailler un **statut de conférencier**.

ACTION #15 : Favoriser la **co-diplômation nationale et internationale**, principalement en zone OI.

ACTION #16 : Investir la dynamique des **voyages d'études et de découverte** thématique sous la forme de DU disciplinaires.

Axe 5 : Développer la formation tout au long de la vie

OBJECTIF : La formation tout au long de la vie représente un enjeu sociétal majeur à l'aune des transformations rapides de nos sociétés

ACTION #1 : S'appuyer sur la **modularisation des formations** de niveau M pour engager et soutenir la FTLV et les démarches de VAE.

ACTION #2 : Proposer une **mission d'investigation des besoins en formation** et **renforcer et unifier le rôle de la DFTLV et du CFA**, pour qu'ils deviennent un soutien actif des composantes au développement d'une offre de formation continue, modulaire, qualifiante et certifiante.

ACTION #3 : Penser les formations pour favoriser l'accueil de **publics mixtes FI/FA**.

ACTION #4 : Déployer la présence de **personnels supports** dans les composantes pour accompagner au développement des formations.

ACTION #5 : Engager une démarche structurée en faveur d'une offre de **formation en apprentissage** par la signature de conventions avec les opérateurs de professionnalisation et de compétences.

ACTION #6 : Proposer une offre de **formation en hybride** pour favoriser les reprises d'études et l'alternance emploi/formation.

ACTION #7 : Travailler en partenariat et en réseau avec d'autres **acteurs de la formation professionnelle**.

PARTIE 4

Une Université Nouvelle qui offre à ses usagers une **expérience de vie universitaire épanouissante**

Axe 1 : Améliorer l'accueil et les conditions de vie des étudiants sur les campus

OBJECTIF : Une expérience étudiante réussie au sein de campus accueillants

ACTION #1 : Instaurer un **'welcome day'** sur les différents campus (journée d'intégration universitaire).

ACTION #2 : Structurer des **lieux de vie ouverts à toutes et tous** pour les étudiant.es.

ACTION #3 : Développer un **livret d'accueil numérique** pour les étudiant.es.

ACTION #4 : Accueillir les étudiant.es du dispositif **Campus France** et oeuvrer pour **faciliter les démarches administratives auprès des ambassades**.

ACTION #5 : Identifier des salles qui peuvent accueillir les étudiant.es après 18h pour offrir un **environnement de travail adapté**.

ACTION #6 : Mettre en place un **fonds de solidarité** pour pallier les urgences.

ACTION #7 : Renforcer la présence d'un **service social et de santé** sur l'ensemble des campus pour les étudiant.es.

ACTION #8 : Soutenir et renforcer la pratique et l'accès au **sport** et à la **culture** pour tous et favoriser le lien avec les collectivités pour des actions culturelles, sportives et citoyennes.

Axe 2 : Nos étudiants ambassadeurs de l'Université de La Réunion

OBJECTIF : Une ouverture vers la société réunionnaise avec et par les étudiant.es

ACTION #1 : Favoriser la participation des étudiants dans des actions citoyennes en partenariat avec des entreprises et collectivités.

ACTION #2 : Initier une action citoyenne portée par les étudiants en lien avec les écoles, collèges et lycées.

ACTION #3 : Inciter les étudiants à participer aux **forums des formations** organisés dans les établissements du second degré.

ACTION #4 : Établir des **conventions de partenariat** entre les étudiant.es et les collectivités pour favoriser la participation et l'activité des étudiant.es au sein des services des collectivités .

ACTION #5 : Négocier des **lieux de rencontre étudiants** au cœur des villes.

Axe 3 : Promouvoir et valoriser l'engagement étudiant

OBJECTIF : Permettre aux étudiants et étudiantes de valoriser leur engagement

ACTION #1 : Mettre à l'honneur les étudiant.es engagé.es avec **distributions de prix.**

ACTION #2 : **Valoriser l'engagement étudiant** par des ECTS et par une médiatisation de leurs actions.

ACTION #3 : Organiser le **forum annuel Entreprises - Université** et valoriser les actions étudiantes.

ACTION #4 : Proposer des **formations** aux membres des associations sur la gestion de projet, la communication, la recherche de financements, etc.(UEO).

ACTION #5 : Soutenir les **initiatives étudiantes** et favoriser l'émergence de **nouvelles associations** répondant aux besoins et aux intérêts des étudiants.

ACTION #6 : Simplifier la procédure de **domiciliation des associations** étudiantes à l'UR.

ACTION #7 : Simplifier les démarches administratives pour la **création et la gestion des associations étudiantes.**

ACTION #8 : Fournir des **locaux, du matériel et des ressources financières** aux associations.

ACTION #9 : Encourager les associations à organiser des **événements en lien avec les enseignements et la recherche.**

Axe 4 : Des campus pensés pour être de véritables lieux de vie

OBJECTIF : Contribuer au bien être mental et physique de toutes et tous

ACTION #1 : Mener une véritable enquête sur les **conditions de travail** des collègues.

ACTION #2 : Proposer des **salles de repos et de rencontre** sur tous les campus.

ACTION #3 : Proposer des créneaux d'initiation à différentes **disciplines sportives et culturelles**.

ACTION #4 : Reprendre le dossier de la **crèche** de l'UR et y apporter une solution sur le campus nord et le campus sud.

ACTION #5 : Collaborer avec des structures externes : développer des partenariats avec des **institutions culturelles locales** (musées, théâtres, cinémas) pour proposer des tarifs préférentiels aux étudiant.es.

ACTION #6 : Proposer des activités variées : organiser des événements **culturels, sportifs, artistiques et festifs**.

Axe 5 : Des actions à destination des personnels claires et efficaces

OBJECTIF : Lutter contre les inégalités

ACTION #1 : Revaloriser la participation de l'UR aux **repas des personnels**.

ACTION #2 : Améliorer la **capacité d'accueil du CROUS** (restauration) sur les campus.

ACTION #3 : Augmenter le **pouvoir d'achat des plus précaires** en incitant les chefs de service à revoir les indices / prime coup de pouce.

ACTION #4 : Rétablir un **dialogue social** entre les représentations des usager.es et la gouvernance.

ACTION #5 : Définir avec les partenaires une enveloppe d'**aide sociale** (% du budget) – gérée par le DRH (qui possède les informations sur les salaires, impôts...).

ACTION #6 : Mettre en place une **politique de promotion** au sein de l'établissement qui permette à chacun.e de progresser (trajectoire pluriannuelle).

ACTION #7 : Proposer une **programmation pluriannuelle des formations** des personnels qui puisse bénéficier au plus grand nombre.

Axe 6 : Une vie professionnelle riche et épanouissante

OBJECTIF : Une communauté soudée et engagée

ACTION #1 : Développer des **événements de cohésion** et mettre en place un véritable **réseau Alumni**.

ACTION #2 : Remettre en place un **comité d'entreprise**.

ACTION #3 : Accompagner les **initiatives des personnels**.

ACTION #4 : Mettre à l'honneur les personnels engagés par des **distinctions**.



PARTIE 5

Une Université Nouvelle
Réunionnaise, qui est résolument
tournée vers l'**international**

Axe 1 : Consolider les accords existants

OBJECTIF : Développer et pérenniser les accords existants pour accroître la visibilité de l'Université de La Réunion sur la scène internationale

ACTION #1 : Consolider tous nos partenariats, notamment les accords bilatéraux européens Erasmus+, MIC, etc.

ACTION #2 : Mettre en place le fonctionnement du **campus Franco-Indien**.

ACTION #3 : Maintenir et développer les **programmes de mobilité** déjà en place, tels que REUNION, **les bourses d'excellence et les bourses Horizon**.

ACTION #4 : Continuer le développement du partenariat avec **Asia Exchange** pour la mobilité vers l'Asie.

ACTION #5 : Continuer à développer et à promouvoir le label **Bienvenue en France**.

Axe 2 : Soutenir la DRI, coeur de notre politique d'internationalisation

OBJECTIF : Renforcer le haut niveau d'expérience de notre Université en matière de politique internationale

ACTION #1 : Stabiliser les postes pour garantir un soutien adéquat aux projets et programmes.

ACTION #2 : Valoriser une **démarche d'amélioration continue** dans le suivi des processus.

ACTION #3 : Réfléchir sur l'évolution de la DRI en **pôles structurants** : mobilité, coopération, formation et recherche, accueil et promotion.

ACTION #4 : Impliquer activement la **commission regroupant les responsables de la DRI et les relais RI** pour la sélection de projets et l'attribution de bourses.

ACTION #5 : Renforcer les liens avec des **partenaires institutionnels** (Préfecture, ambassades...) pour faciliter les mobilités étudiantes entrantes et permettre une arrivée dans les temps (étudiants Campus France).

ACTION #6 : Poursuivre et consolider les **dispositifs existants** tels que le « buddy system », les journées d'accueil des étudiants internationaux, Emerald, etc.

ACTION #7 : Réaffirmer le rôle d'un **chargé de mission mobilités internationales**.

Axe 3 : Structurer la formation et la recherche dans la zone océan Indien

OBJECTIF : Renforcer le développement de l'Université de La Réunion dans sa sphère régionale

ACTION #1 : Identifier les **acteurs UR** impliqués dans des coopérations régionales et les impliquer sur un projet partagé de diffusion des formations.

ACTION #2 : Élaborer et diffuser un **catalogue de formations** à destination des partenaires de la zone.

ACTION #3 : Augmenter significativement le nombre de **co-diplômes** avec les Universités de Madagascar, des Comores et de l'île Maurice.

ACTION #4 : Structurer une **veille active de coopération** pour mettre en relation des collègues de différents départements de l'UR avec les Universités de la zone (physique de l'atmosphère, biologie marine, etc.).

ACTION #5 : S'inspirer de la réussite du programme de recherche **BRIDGES** pour élaborer d'autres partenariats pluridisciplinaires en santé ou en éducation.

ACTION #6 : Poursuivre le dialogue dans les instances de la **COI et de l'IORA** (Association des États Riverains de l'océan Indien) pour développer une **Université de l'océan Indien**.

ACTION #7 : Organiser un **colloque pluridisciplinaire annuel** sur l'état de la recherche et de la formation dans la zone océan Indien.

Axe 4 : Poursuivre la dynamique de la dimension internationale

OBJECTIF : Dynamiser encore davantage la dimension internationale de l'Université de La Réunion

ACTION #1 : Positionner l'UR dans une alliance européenne et réaliser un bilan pour identifier les freins actuels.

ACTION #2 : Augmenter les mobilités entrantes et sortantes des étudiant.es grâce à :

- l'élargissement de l'offre de formation en anglais
- l'accompagnement des étudiant.es Erasmus + pour l'accès à des stages en entreprises
- l'amélioration des services aux étudiant.es internationaux.ales
- la mise en place de programmes de parrainage
- l'organisation d'activités culturelles et sociales à destination des étudiant.es en mobilité entrante
- une meilleure valorisation des semestres de mobilité
- la sensibilisation des enseignant.es à l'importance de la mobilité étudiante
- une communication renforcée sur les dispositifs de mobilité sortante
- la mise en place d'un tutorat pour préparer les étudiant.es à leur séjour à l'étranger

ACTION #3 : Augmenter les **mobilités des enseignant.es-chercheur.es** par :

- l'accompagnement dans le montage des dossiers de mobilité
- la mise en place d'un dispositif pour accueillir des professeur.es étranger.ères
- la reconnaissance de la mobilité dans la carrière des enseignant.es-chercheur.es

ACTION #4 : Promouvoir la **politique internationale** de l'Université de La Réunion et renforcer la **culture internationale** sur les campus, au sein des formations et de la recherche.

ACTION #5 : Consolider les missions et les moyens de la **Maison des Langues**.



PARTIE 6

Une Université Nouvelle qui se veut
pleinement **inclusive, responsable et
engagée.**

Axe 1 : Un engagement sociétal affirmé

OBJECTIF : L'Université de La Réunion doit être connectée aux citoyennes et citoyens

ACTION #1 : Fournir un soutien individualisé aux personnes en situation de handicap et assurer une égalité des chances.

ACTION #2 : Favoriser et valoriser l'engagement des personnels et des étudiant.es sur des sujets sociétaux, de solidarité et de développement durable.

ACTION #3 : Organiser des conférences grand public sur ces sujets, associer et impliquer nos partenaires dans ces évènements.

ACTION #4 : Sensibiliser par la pédagogie, aux changements globaux par des conférences dans les établissements scolaires.



Axe 2 : Face aux défis sociétaux, environnementaux et technologiques, l'Université de La Réunion doit être un modèle de durabilité

OBJECTIF : L'Université doit tendre vers un modèle de développement respectueux de l'environnement, capable de répondre aux défis contemporains tout en formant les générations futures

ACTION #1 : Intégrer des **pratiques éco-responsables**: réduction des déchets, optimisation de la consommation énergétique (rénovation des bâtiments, installation de panneaux photovoltaïques) végétalisation des campus...

ACTION #2 : Structurer avec les partenaires institutionnels (collectivités, EPCI) une politique de **mobilité douce**.

ACTION #3 : Proposer l'amélioration des **lignes de transport** pour favoriser les transports en commun entre les campus et entre les centres-villes et les campus.

ACTION #4 : Accentuer le déploiement des **bornes de recharges solaires** de véhicules électriques sur l'ensemble des campus.

ACTION #5 : Impliquer les personnels et les étudiant.es dans la **transformation durable des campus**.

ACTION #6 : S'inspirer des **actions RSE** des entreprises et impliquer des entreprises certifiées RSE.

ACTION #7 : **Communiquer sur les actions en RSE** à des fins pédagogiques.

ACTION #8 : Accompagner une **transformation numérique** éthique, durable et accessible.

PARTIE 7

Une Université Nouvelle novatrice qui accompagne la **transition numérique** et les **défis de l'IA**

Axe 1 : Développer une infrastructure numérique et un système d'information disponible, robuste, éthique et sécurisé

OBJECTIF 1 : Assurer une infrastructure numérique et un système d'information disponible et robuste

ACTION #1 : Assurer le **renouvellement des équipements et logiciels** pour une fiabilité et une sûreté de fonctionnement des systèmes et de l'infrastructure.

ACTION #2 : Poursuivre le **déploiement d'un réseau à haut débit et à haute disponibilité** pour l'ensemble des usagers et sur tous les campus.

ACTION #3: Accentuer la dynamique de **déploiement d'équipements audiovisuels et d'hybridation** dans l'ensemble des campus.

ACTION #4 : Renforcer le **système d'information** actuel et travailler en partenariat avec les **réseaux universitaires nationaux** pour faciliter et fiabiliser son fonctionnement.

ACTION #5 : Mettre en œuvre une **gouvernance des données** et interconnecter les outils actuels de collecte d'informations pour une visibilité en temps réel.

ACTION #6 : S'assurer d'une ouverture et d'une disponibilité du système d'information tout en préservant sa **sécurité**, son **anonymisation** et sa **conformité au RGPD**.

ACTION #7 : Déployer des solutions de reprise après sinistre et de **continuité d'activité** pour minimiser les temps d'arrêt en cas de panne.

ACTION #8 : Évaluer l'impact environnemental des solutions numériques et promouvoir des **infrastructures éco-responsables**.

OBJECTIF 2 : Assurer la sécurité des systèmes numériques tout en protégeant les données personnelles

ACTION #1 : Se doter d'une cellule de **cybersécurité** qui puisse notamment répondre aux incidents et assurer une **veille active des cybermenaces**.

ACTION #2 : Déployer des **outils de cyberdéfense** prenant en considération l'évolution des menaces (basé sur l'apprentissage IA).

ACTION #3 : Accompagner les **groupes de travail** pour allier sécurité et ergonomie des outils.

ACTION #4 : Améliorer le déploiement d'une **politique et de solutions de sécurité** avancées.

ACTION #5 : Assurer la **formation régulière des agents de la DSI** pour l'accompagnement au quotidien des agent.es.

ACTION #6 : Organiser des **formations régulières** pour les utilisateurs sur les bonnes pratiques de cybersécurité (mots de passe, phishing, navigation sécurisée).

ACTION #7 : Créer une **politique claire** d'utilisation acceptable des ressources numériques et en assurer le respect.

Axe 2 : Investir le champ de l'IA

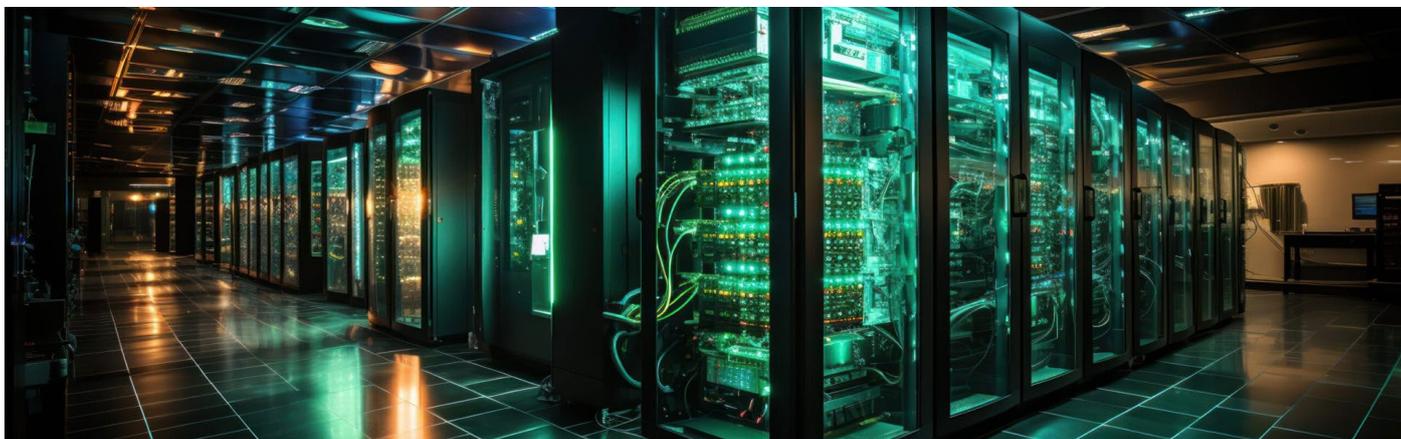
OBJECTIF 1 : Sensibiliser, former et accompagner les usager.ères, personnels et enseignant.es aux outils numériques et à l'IA

ACTION #1 : Proposer des **formations spécifiques à l'IA** pour tous les usager.ères et personnels (niveaux débutants à experts).

ACTION #2 : Mettre en place une **cellule d'accompagnement** pour l'intégration de l'IA dans les **pratiques pédagogiques et administratives**.

ACTION #3 : Organiser des **conférences, ateliers et hackathons** pluridisciplinaires autour de l'IA pour sensibiliser à ses opportunités et limites.

ACTION #4 : Faire monter en **compétences** l'ensemble des parties prenantes (étudiant.es, enseignant.es, personnels administratifs) sur les outils numériques et l'IA.



OBJECTIF 2 : Moderniser la pédagogie grâce à l'hybridation des formations et à l'IA en qualité d'assistant d'apprentissage

ACTION #1 : Se doter d'**abonnements aux plateformes d'IA générative** pour accompagner la pédagogie et le développement des connaissances.

ACTION #2 : Développer des **plateformes d'apprentissage adaptatif**, ajustant les contenus et exercices selon le niveau et les besoins de chaque étudiant.

ACTION #3 : Se doter d'outils basés sur l'IA pour le **tutorat virtuel** (chatbots pédagogiques, assistants de révision intelligents).

ACTION #4 : Utiliser des **systèmes d'évaluation automatisée** pour analyser les compétences et fournir un retour personnalisé.

OBJECTIF 3 : Afficher une ambition IA en formation et en recherche et favoriser l'usage de l'IA dans la recherche et l'innovation

ACTION #1 : Encourager l'utilisation de l'IA dans les **projets de recherche** pour analyser de grandes bases de données, modéliser des phénomènes complexes ou accélérer les simulations.

ACTION #2 : Développer des **partenariats** avec des entreprises et laboratoires spécialisés en IA.

ACTION #3 : Créer des **parcours de formations interdisciplinaires** autour de l'IA (sciences humaines, éthique, informatique, etc.) et structurer une offre de DU.

OBJECTIF 4 : Simplifier et fluidifier les processus administratifs grâce à une automatisation soutenue par l'IA et une dématérialisation réussies

ACTION #1 : Poursuivre la **démarche de dématérialisation et de signature électronique** de documents et permettre un suivi efficace.

ACTION #2 : Engager une démarche permettant de déployer l'IA dans des **actions administratives** récurrentes.

ACTION #3 : Déployer des **chatbots** pour répondre automatiquement aux questions courantes des étudiant.es et personnels (inscriptions, bourses, procédures, organisation de l'établissement, indicateurs).

ACTION #4 : Analyser le déploiement d'**outils prédictifs** pour la planification des ressources (gestion des emplois du temps, prévision des besoins en locaux ou en matériel).

Programme porté et co-écrit par les membres de la liste RUN

